

Publication par le gouvernement ontarien de l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail

Date : 25 mai 2017

Nos lecteurs s'en souviendront, le ministre du Travail a nommé C. Michael Mitchell et l'ancien juge John C. Murray comme conseillers spéciaux pour diriger l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail, afin d'obtenir des recommandations pour la modernisation de la *Loi sur les normes d'emploi* et la *Loi sur les relations de travail* en Ontario.

En juillet 2016, les conseillers spéciaux ont publié un rapport intérimaire qui énonçait une série d'options pour moderniser et réformer les lois encadrant l'emploi et le travail en Ontario. Emond Harnden a publié un article Au Point précisant certaines des recommandations proposées dans le rapport intérimaire (voir [L'Ontario examine les options pour modifier la Loi sur les normes d'emploi et la Loi sur les relations de travail](#)).

Emond Harnden a également présenté des soumissions en réponse au rapport intérimaire (voir [Soumissions d'Emond Harnden sur le rapport intérimaire des conseillers spéciaux dans le cadre de l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail](#)).

Le rapport final a été publié le 23 mai 2017 ; il s'agit du premier rapport indépendant au Canada qui envisage, dans un même exercice, des changements législatifs aux normes d'emploi et aux relations de travail. Le rapport final prévoit plus de 170 recommandations qui, si elles sont mises en œuvre, auront des répercussions importantes sur les employeurs en Ontario. Le ministre du Travail, Kevin Flynn, a indiqué que tout changement proposé aux lois respectives serait annoncé dans les prochains jours.

Entre-temps, nous étudierons le rapport final et publierons des articles Au Point précisant nos points de vue sur les recommandations et les répercussions possibles de toute modification proposée à la *Loi sur les normes d'emploi* et la *Loi sur les relations de travail*.

Plus de renseignements sur le rapport final sont disponibles en ligne :

www.ontario.ca/fr/page/lexamen-portant-sur-levolution-des-milieux-de-travail-rapport-sommaire.

Si vous voulez davantage d'information, veuillez communiquer avec [André Champagne](#) au 613-940-2735 ou [Sébastien Huard](#) au 613-940-2744.